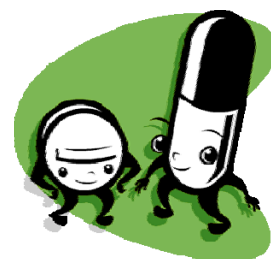


Établissement d'Enseignement Spécialisé et de  
Rééducation pour Handicapés Moteurs Maurice COUTROT  
15/17 Avenue de Verdun - 93140 Bondy

# Dossier de

# stage



*N° d'inscription: 186*

*C.F.G.*

*Session 2010/2011*

Rédigé par Noman Sarfraz

# Le stage

## 1) Rôle du stage



*Ce stage m'a permis de découvrir des métiers et le monde du travail. A la fin de celui-ci nous devons établir un rapport du stage. Ce stage validera mon examen qui s'appelle Certificat de Formation Générale.*

## 2) Recherche de stage

*J'ai écrit une lettre de motivation avec mon professeur principal et je me suis déplacé avec mon père pour déposer celle-ci à la pharmacie, qui m'a donné une réponse positive.*



## 3) Formalités nécessaires

*Pour que le stage se déroule bien, il faut avoir le dossier de stage où se trouvent les coordonnées du lieu de stage, mon journal de bord, etc., qui me permettra par la suite d'établir mon rapport de stage.*

### 3.1) La convention

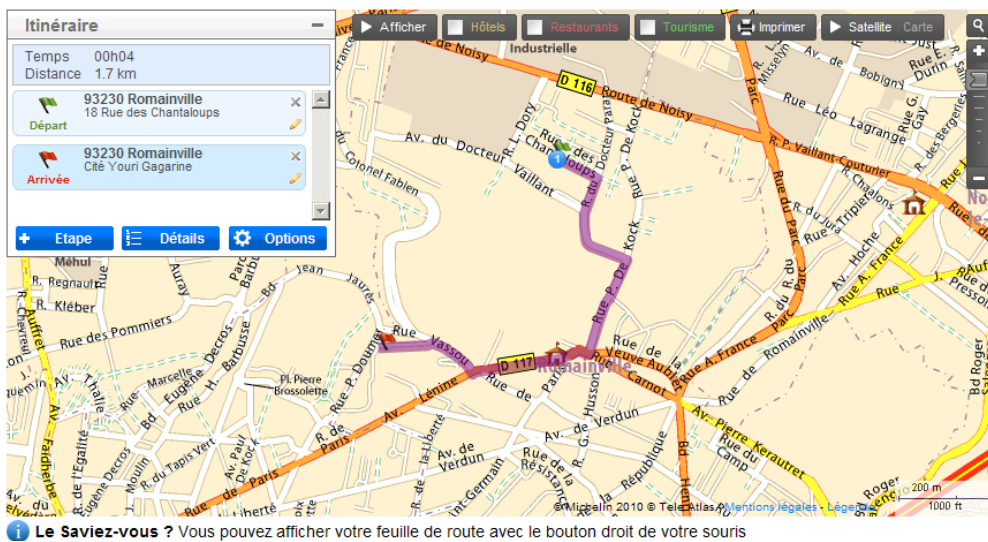
*La convention, c'est comme un contrat de travail où sont marqués les horaires par exemple. Les parents et le stagiaire doivent la signer, ainsi que l'établissement et l'entreprise.*



### 3.2) La fiche d'appréciation

*Il y a aussi une fiche d'appréciation que le tuteur doit remplir. Il doit indiquer si j'ai été attentif, à l'écoute...*

## 4) Localisation du lieu de stage



*Je suis allé avec le transport Libellule sur mon lieu de stage, ça me prenait environ 5 minutes.*

### Pourquoi ?

« La libellule » est un service de transport à la demande mis en place par le CCAS, pour faciliter votre quotidien sur la commune :

- petites courses, coiffeur,
- médecin,
- cimetière,
- démarches administratives, ou se rendre à votre activité de loisirs.

« La libellule » répond uniquement aux demandes d'accompagnement occasionnels.

### Pour qui ?

Destiné aux Romainvillois :

- âgés à mobilité réduite,
- reconnus handicapés,
- pouvant justifier d'une immobilisation momentanée (accidentés, femmes enceintes).

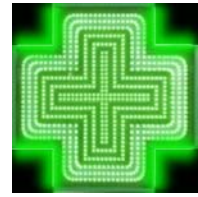
*Le véhicule est équipé d'une plateforme permettant d'accueillir un fauteuil roulant.*

*La réservation de la Libellule se fait par téléphone au moins 48 heures à l'avance (15 jours à l'avance pendant les périodes scolaires) auprès de la Maison des Retraités au 01 49 15 56 41 ou au CCAS au 01 49 15 55 71.*



Source : [http://www.ville-romainville.fr/\\_documents/articles/pdf/libellule.pdf](http://www.ville-romainville.fr/_documents/articles/pdf/libellule.pdf)

# L'entreprise



## 1) Présentation

La pharmacie a été créée le 02 février 1997. Il y a 5 salariés dans la pharmacie : deux pharmaciens associés et 3 préparateurs.

Une pharmacie désigne une **officine**, soit un lieu destiné à l'entreposage et à la vente de médicaments. Ce lieu est sous la responsabilité d'un pharmacien qui peut y fabriquer des préparations ordonnées par un médecin pour un patient donné et superviser le travail des préparateurs en pharmacie. La distribution des médicaments dans une officine de pharmacie se fait sous l'entière responsabilité du pharmacien, que ce soient des médicaments délivrés sur prescription médicale ou non.

(Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pharmacie>)

## 2) Activités pratiquées (par l'entreprise)

Au sein de l'officine, le pharmacien peut faire le suivi de la médication du patient, substituer un médicament de marque (dit princeps) par un générique, adapter les posologies, renouveler les traitements des pathologies chroniques et proposer des modifications de thérapeutique en accord avec le médecin. Un dialogue entre ces deux professionnels de santé est essentiel à la santé publique.



La pharmacie vend des médicaments pour les malades et différents produits d'hygiène. Les pharmaciens donnent aussi des conseils aux clients et leur expliquent leurs ordonnances.

Le pharmacien s'occupe aussi de la comptabilité, des commandes, etc.

## 3) Conditions de travail

Je suis resté à la pharmacie de 9h30 à 16h30 sauf le jour où je terminais à 17h00.

J'observais le fonctionnement de la pharmacie en restant assis. Le poste de travail n'était pas très adapté : on m'a demandé en effet de clas-

ser des médicaments, mais je ne pouvais pas vraiment le faire comme il faut, car les boîtes étaient posées par terre et je devais me pencher dans une position bizarre pour ranger les médicaments. J'avais aussi du mal à déplacer le fauteuil dans un espace très petit.



#### 4) Postes occupés durant le stage

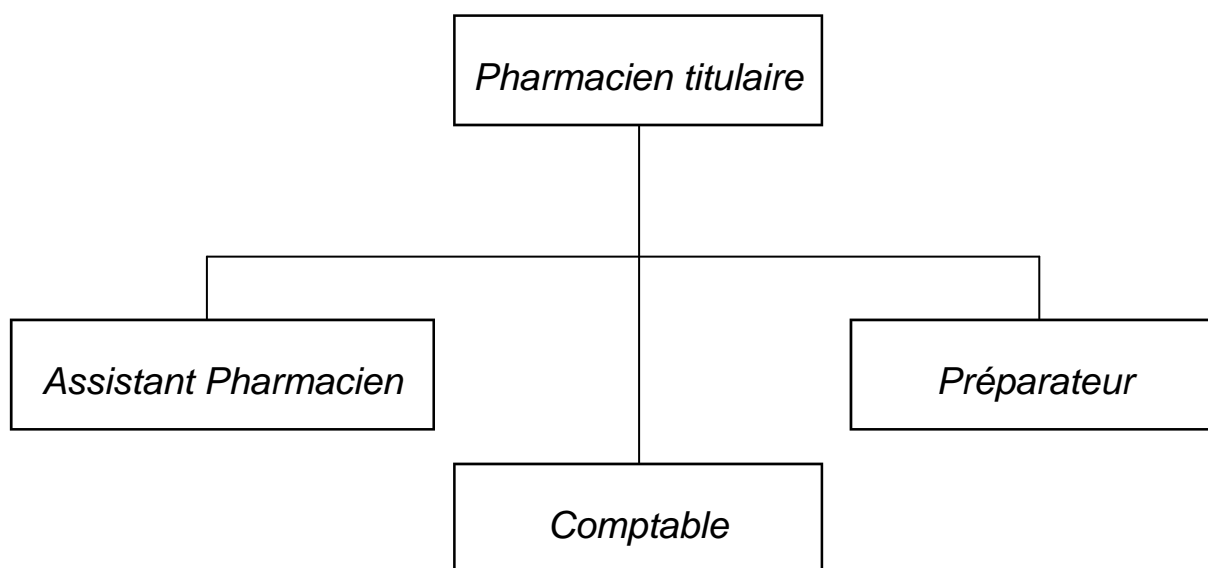
J'ai observé comment on faisait les commandes. J'ai posé des questions sur les médicaments et leurs usages. J'ai observé comment vérifier les stocks sur ordinateur. On m'a aussi demandé de classer des médicaments.



J'ai vu que dans une pharmacie, on vendait aussi du matériel médicalisé. Je me suis rendu compte qu'un pharmacien devait être très patient et à l'écoute des gens.

J'ai pu également observer le travail du préparateur en pharmacie

#### 5) Organigramme :



# Les Compétences

## 1) Déjà acquises, mises en œuvre durant le stage.

Je savais classer par ordre alphabétique et faire des recherches sur internet. Ça m'a servi pour ranger les médicaments et rechercher les prix des médicaments dans le commerce.



## 2) Acquises (appries au cours du stage).

### 2.1 Savoirs



J'ai appris comment fonctionnait une pharmacie : je n'avais aucune idée qu'il y avait un espace derrière où l'on rangeait les médicaments.

On m'a aussi montré comment faire des commandes et j'ai appris à lire une ordonnance.

### 2.2 Vocabulaire professionnel

Ordonnance : document réalisé par un prescripteur (médecin, chirurgien dentiste) et qui permet la délivrance de médicaments ou l'exécution d'actes par un auxiliaire médical.

Antibiotique : médicament qui s'oppose à la multiplication des bactéries néfastes dans l'organisme ou qui les détruit.

Antalgique : soulage la douleur.

Générique : copie du médicament original appelé princeps, dont le brevet est tombé.



## 2.3 Savoir-être

*Il fallait être poli avec les clients et les pharmaciens, savoir être aimable, attentif, souriant.*



## 2.4 Savoir faire (formations)

- Études pour devenir pharmacien :

*6 à 9 ans d'études après le bac sont nécessaires pour devenir pharmacien. Suivant sa spécialité, le professionnel exerce différentes fonctions. En pharmacie, il conseille les clients et délivre des médicaments. À l'hôpital, il gère les stocks et prépare les traitements des malades. En laboratoire, il analyse des prélèvements. Dans l'industrie, ses compétences sont recherchées pour fabriquer de nouveaux produits. 75 % des pharmaciens travaillent en pharmacie.*

- Études pour devenir préparateur en pharmacie :



*Pour exercer ce métier il est obligatoire d'être titulaire d'un brevet professionnel de préparateur en pharmacie (BP). Ce diplôme est préparé en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Il est accessible après un Bac pro laboratoire contrôle qualité ainsi qu'après tout diplôme permettant de s'inscrire en première année d'études de pharmacie.*

*Son métier exige un bon sens pratique, notamment pour l'exécution rapide des ordonnances, la réalisation des préparations et l'identification des produits. A la différence du simple employé de pharmacie, le préparateur est habilité à servir la clientèle. Ses tâches varient en fonction du lieu d'exercice : officine, milieu hospitalier ou industrie pharmaceutique. En officine, le préparateur est au contact de la clientèle et se charge des préparations médicales. En milieu hospitalier, le préparateur délivre les médicaments aux différents services et non directement aux malades. Il est aussi chargé des achats et des préparations. Dans l'industrie pharmaceutique il assure le contrôle des matières premières et peut, après quelques années, encadrer les équipes de travail. La majorité d'entre eux travaille en officine. La fonction commerciale et d'accueil des clients implique la position debout presque en permanence. À savoir : 85 % des préparateurs sont des femmes.*